



La normalisation

(Ginette Allie, présidente)

Lors de son Conseil des commissaires tenu fin mars, la CSDM adoptait un nouveau plan de normalisation visant à mettre en place un modèle de répartition des ressources qui doit permettre à tous les enfants d'obtenir des services de base équivalents dans toutes les écoles. Il s'agit, en fait, d'une nouvelle façon de répartir les ressources financières des budgets réguliers.

L'adoption de ce plan a été précédée, bien sûr, d'une période de consultation auprès des divers syndicats et associations, consultation à laquelle l'APPA a

participé très activement. D'ailleurs, il nous apparaissait essentiel de prendre notre place à cette table compte tenu qu'il y avait là l'occasion rêvée de faire reconnaître la valeur de nos tâches et l'importance qu'elles revêtent dans le service direct à l'élève. À ce point de vue, nous pouvons affirmer « **Mission accomplie** ».

Tel que souhaité par l'APPA, le recensement des postes prend le pas sur l'allocation budgétaire. Aussi, les besoins d'un nombre minimal de postes de secrétaires et de techniciens pour faire fonctionner une école, deviennent prépondérants.

Dorénavant, il y aura donc dans nos écoles, un plancher d'emplois de soutien en bas duquel on ne pourrait descendre. Compte tenu des trop nombreuses coupures que nous avons subies par le passé, il s'agit là d'une excellente nouvelle. L'APPA est d'avis que cette nouvelle façon d'agir engendrera la création d'environ 75 nouveaux postes de secrétaires et secrétaires d'école. Également, l'APPA a pu obtenir un minimum de techniciens en travaux pratiques par école secondaire.

Certains représentants de
s y n d i c a t s o u

(Suite page 2)

L'équité salariale et les enquêtes de Rachel



Rachel, notre mascotte du dossier sur l'équité salariale, débute une enquête approfondie sur les véritables tâches des

classes d'emplois à prédominance masculine et féminine. Armée d'un questionnaire élaboré et d'une grille méthodique

d'analyse, Rachel enquêtera sur un échantillon de 16 000 postes choisis au hasard

(Suite page 2)

DANS CE NUMÉRO :

La normalisation	1-2
L'équité salariale et les enquêtes de Rachel	1-2
Fin du gardiennage à la CSDM	2
Prolongation des conventions collectives jusqu'en 2003	3
La solidarité active, ça fonctionne	3
Le congrès de la CSN	4
Pêle-Mêle	4

SOMMAIRE :

- La normalisation, mission accomplie.
- Ne soyez pas surpris de voir Rachel dans votre lieu de travail!
- Les ex-gardiens de sécurité sont maintenant des employés de la CSDM.
- Les conventions collectives prolongées jusqu'en 2003.
- Bravo aux secrétaires d'école.

La normalisation (suite)

d'associations auraient souhaité perpétuer la façon plus traditionnelle d'allocation budgétaire plutôt qu'une allocation de postes de personnel de soutien, arguant, entre autres, que le milieu peut mieux définir ses besoins. Cette façon de voir perpétuait, à notre point de vue, l'arbitraire de décisions qui créent ou abolissent des postes au gré des tenants et aboutissants de politiques d'établissement aux contours souvent très.....flous.

Afin de faciliter la transition, le plan de normalisation se mettra en place graduellement (deux ou trois ans) et sera soutenu par des mesures budgétaires particulières. Des sommes additionnelles et substantielles seront allouées pour contrer le décrochage scolaire au secondaire permettant de maintenir les niveaux d'intervention acceptable, sans doute par la création ou le maintien de postes de soutien.

Comme présidente de l'APPA, j'ai été appelée à participer à tout le processus de consultation qui a précédé l'adoption d'un tel plan. J'ai été fière d'y représenter le personnel de soutien et très heureuse de la reconnaissance de notre valeur en tant que force de travail importante dans le milieu scolaire. Il s'agit là d'une première pierre angulaire sur laquelle nous devons continuer à bâtir.

L'équité salariale et les enquêtes de Rachel (suite)



dans la fonction publique et parapublique. Comme l'enquête se déroulera principalement à Montréal et Québec, au cours des deux prochains mois, ne soyez pas surpris ou surprise de voir arriver Rachel dans votre lieu de travail.

Nous vous demandons de collaborer avec sérieux et honnêteté à cette enquête fondamentale. La poursuite

des travaux sur l'équité salariale repose sur les résultats de cette enquête.

Chaque entrevue demande une demi-journée de travail et les résultats sont confidentiels à l'exception de la description de tâches qui devra être approuvée par le supérieur immédiat.

ATTENTION! Cette démarche ne vise pas à revoir votre classification. Elle vise uniquement à connaître les tâches réelles et quotidiennes des classes d'emplois féminines et masculines.

La fin du gardiennage à la CSDM

Il n'y a plus de « gardiens de sécurité » dans les écoles et les édifices de la CSDM. Le sous-contrat qui liait la CSDM à des agences privées de sécurité a pris fin.

Tous les ex-gardiens de sécurité sont désormais des employés de la CSDM et ont été intégrés à

l'APPA-CSN ou au SNEE. Ceux qui gardaient les bâtisses sont des gardiens et membres du SNEE. Ceux qui surveillaient les élèves sont des surveillants d'élèves et membres de l'APPA-CSN.

Ces nouveaux membres ont maintenant un emploi stable, une vraie convention collective, un

salaire négocié, des avantages sociaux et le sentiment d'appartenir vraiment à l'équipe.

À l'APPA, c'est comme ça qu'on combat la précarité d'emploi et les « jobbines ». On ne se contente pas de parler. On agit.

Bienvenue à ces nouveaux membres au sein de l'APPA-CSN.

Prolongation des conventions collectives jusqu'en 2003

Les membres qui ont participé à notre dernière assemblée générale se souviennent que notre syndicat a majoritairement refusé l'entente visant la prolongation d'un an de la convention collective.

Le résultat des votes de l'ensemble des syndicats du secteur public de la FEESP indique que la règle de la double majorité a été atteinte en faveur de l'entente de prolongation. Pour qu'une décision soit effective dans notre fédération, il faut en

effet que la majorité des assemblées générales et la majorité des membres approuvent (ou rejettent) la proposition.

À la CSN, la majorité des fédérations ont accepté l'entente selon la même règle. Au moment d'écrire ces lignes, seule la Fédération des enseignantes et enseignants du Québec (professeurs des CEGEPS) avait rejeté l'entente et convoquait ses assemblées générales pour un vote de

ralliement à la décision majoritaire des fédérations de la CSN.

L'entente de prolongation a été acceptée par la majorité des assemblées générales de la CSQ, de la FTQ et par le syndicat des fonctionnaires du Québec. Par contre, le Conseil syndical de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec a rejeté l'entente.

La solidarité active, ça fonctionne!

Exaspérées par la léthargie où s'enlisait le dossier de leurs revendications sur une nouvelle description de tâches et une rémunération adéquate, les secrétaires d'école de la CSDM ont décidé de prendre leurs intérêts en main et d'utiliser l'outil syndical pour faire valoir leurs droits. Réunions, élaboration d'un dossier, nomination d'un comité, plan d'action: les secrétaires d'école ont manifesté concrètement leur impatience.

Elles ont reçu l'appui de la plupart des directions d'école et d'une résolution unanime du Conseil des

commissaires de la CSDM. Prenant conscience de leur situation, le Conseil des commissaires leur a consenti une avance salariale de 500\$ sur leur prochaine augmentation et a voté un budget supplémentaire de 1,4 million pour l'embauche de nouvelles secrétaires.

La nouvelle description de tâches préparée par l'APPA et le comité de négociation du secteur soutien scolaire de la FEESP-CSN a été acceptée par le CPNCF (Fédération des commissions scolaires et MEQ). Il reste au Conseil du trésor du gouvernement du Québec à

attacher une échelle salariale à cette nouvelle description de tâches.

Pendant ce temps, la CSQ commence à mobiliser ses secrétaires d'école pour faire semblant qu'elle a son mot à dire dans un dossier initié et négocié par l'APPA et la CSN.

Bravo aux secrétaires d'école! Vous êtes la preuve qu'avec de la solidarité et de la détermination, il est possible de vaincre la force d'inertie des bureaucrates.

Association professionnelle du
personnel administratif (CSN)

6910, rue Pierre-de-Coubertin
Montréal (Québec) H1N 1T6

Téléphone : (514) 254-3503
Télécopieur : (514) 254-7872

Courriel : secretariat@appa.qc.ca

Retrouves-nous sur le Web
www.appa.qc.ca



Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN



Le congrès de la CSN aura lieu à Québec
du 26 au 31 mai

C'est à cette occasion que vos représentants syndicaux procèdent à l'élection des membres du comité exécutif de la CSN.

Cette année, deux candidats s'affrontent pour le poste de la présidence de la CSN soit Marc Laviolette, président sortant, ainsi que Claudette Carbonneau, actuellement vice-présidente de la CSN.

Vos représentants syndicaux à l'APPA appuient unanimement la candidature de Claudette Carbonneau. Nous avons l'intime conviction qu'elle est celle qui saura le mieux nous représenter.

Pêle-Mêle

Le 12e colloque de l'APPA,

tenu les 7, 8 et 9 avril 2002 à l'Hôtel Le Marriott du Château Champlain a été un franc succès. Au total, pour les trois jours, nous avons reçu 1 300 membres. Cette participation est un record dans l'histoire des colloques de l'APPA. Nous travaillons très fort afin de le rendre de plus en plus intéressant et fréquenté.

**Prochain rendez-vous
en 2004.**

Un comité de grief ainsi qu'un comité de santé et sécurité sont en formation.

Le syndicat recherche des personnes désireuses de s'impliquer. Si vous êtes intéressés communiquez avec nous.

Postes téléphoniques à l'APPA

Ginette Allie	202
Charles Allen	212
Jean-Pierre Bourgault	214
Érick Forget	208
Noëlline Foucher	207
Diane Lafrenière	210
Johanne Larivée	211

Secrétariat

Claire Cusson	202
Manon Lafrance	201
France Roy	203

Le comité du journal:

Ginette Allie
Érick Forget
François Martel

Collaborateur: Pierre Tremblay
Mise en page: Claire Cusson
Impression: Imprimerie de la CSDM

Vous avez des suggestions ou des commentaires sur le nouveau journal de l'APPA? N'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel, télécopie ou téléphone. Ce journal est là pour vous. Vos opinions nous tiennent à cœur.

Exprimez-vous!

Saviez-vous que.....

Au syndicat nous recevons plus de 100 appels téléphoniques par jour.

Cela fait plus de 20 000 appels par année